

Motion de défiance à France 24 : un premier message envoyé par les salariés

Hier, des journalistes de France 24 ont organisé un scrutin pour une motion de défiance suite à un constat que la CGT de France Médias Monde déplore également depuis de nombreuses années : **« une profonde dégradation des conditions de travail au sein de la rédaction de France 24 »**.

325 votants, soit **60%** des journalistes de France 24, se sont emparés de ce moyen d'expression démocratique. Les résultats de ce vote reflètent un besoin de s'exprimer devenu nécessaire face à un système **« à bout de souffle »** marqué par de multiples dysfonctionnements **« qui nuisent considérablement à la qualité de nos antennes »** et qui appelle à des changements indispensables, soulignent les organisateurs.

Vous trouverez ci-dessous la liste des griefs jointe à cette motion de défiance à l'encontre de la Direction de France 24 et du Secrétariat général, au sujet de la **« gestion éditoriale, organisationnelle et humaine de la rédaction »** :

- **Aucune considération pour les journalistes rémunérés à la pige, y compris les plus anciens qui cumulent parfois jusqu'à 10 ans et plus de bons et loyaux services.**
- **Règne du favoritisme et du copinage, double-discours en fonction des salariés, management toxique et culture de la peur.**
- **Aucun plan de carrière défini, ni d'évolution ou de formation pour l'épanouissement professionnel des collaborateurs.**
- **Absence de services en fonction des spécialités, absence d'utilisation des compétences spécifiques des collaborateurs.**
- **Des injonctions de « pitcher » en dehors des horaires de travail.**
- **Très peu, voire absence de revalorisation salariale pour récompenser les efforts consentis par les membres de la rédaction.**
- **Des vacances proposées hors de toute considération pour la santé et le droit du travail.**
- **Manque de retours éditoriaux.**

Hier soir, suite au dépouillement des bulletins de vote, les salariés organisateurs de cette motion de défiance ont appelé à une **Assemblée générale** en précisant que **« la date sera communiquée ultérieurement, pour que chacun puisse enfin s'exprimer librement et sans crainte de représailles »**.

La CGT n'a pas hésité à soutenir cette initiative car elle est et restera toujours aux côtés des salariés de France Médias Monde.